



ISSN 2105-1054

ISSN en ligne 2257- 8390

La prédication de second ordre dans la structure binaire en arabe : Le cas de l'expression de la cause sous-jacente à la notion de la condition

Neji Kouki

Tunis et Sorbonne Paris Nord

nejikouki3@gmail.com

<https://orcid.org/0000-0002-1860-0851>

Reçu le 27-12-2021 / Évalué le 15-01-2022 / Accepté le 16-03-2022

Résumé

Notre objectif principal est d'explorer l'idée que la structure binaire n'est qu'une manifestation linguistique de la notion de prédication de second ordre. Nous verrons que cette structure permet d'exprimer la cause ou la finalité par le biais d'une matrice, qui englobe plusieurs formes sémantiques, formes qui ne peuvent être que des sens premiers de cette structure. Notre analyse focalise sur l'expression de la condition afin de mettre en évidence la potentialité de véhiculer des contenus causaux ou finaux sous-jacents à la notion de condition qui est exprimée à un niveau sémantique premier. La structure de la condition n'est qu'une forme sémantique productive de différents sens.

Mots-clés : structure binaire, prédication de second ordre, condition, cause, causalité, finalité, apodose, protase

The predicate of second order in arabic binary structure : cause and purpose underlying expression of the condition

Abstract

Our main goal is exploring the idea that the binary structure is nothing but a linguistic manifestation of the notion of predicate of second order. The express of both cause and purpose is the role of a matrix, which includes several semantic forms; these forms are the first semantic level of this binary structure. Our analysis focused on the expression of the condition in order to highlight its potentials to convey the concepts of cause and purpose underlying the notion of condition that is expressed at a semantic level first. Hence, the structure of the condition is only a productive semantic form of different meanings.

Keywords: Binary structure, predicate of second order, cause, purpose, condition, apodose, protase

Introduction

Cette contribution s'inscrit dans le prolongement de notre projet d'étude consacré à l'expression de la cause et de la finalité¹ en arabe. Bien que la phrase complexe représente

l'unité linguistique privilégiée afin de véhiculer cette expression, elle n'est pas la seule. La structure binaire² peut également exprimer les deux notions même si le sens premier est différent (la *condition* ou « al-3azā? », la *récompense*). Notre objectif principal est d'explorer l'idée que la structure binaire n'est qu'une manifestation linguistique de la notion de prédication de second ordre. Une manifestation qui explique la convergence des formes syntaxiques et la divergence des aspects sémantiques. Toutefois, nous nous contentons dans cet article de démontrer la potentialité d'exprimer la cause ou la finalité à l'aide d'une matrice, qui englobe plusieurs formes sémantiques, formes qui ne peuvent être que des sens premiers de cette structure. Notre étude s'appuiera sur des ouvrages de la grammaire arabe. Quant aux études linguistiques modernes, elles nous servent à apporter des éclaircissements sur la relation de prédicat de second ordre qui gouverne les constituants prédicatifs de la structure binaire.

1. Choix méthodologique et terminologique

Pourquoi la structure binaire ? Et en quoi est-elle problématique ? Il convient de souligner que cette structure a connu un intérêt particulier aussi bien en linguistique générale qu'en analyse du discours³. Frank Neveu utilise le terme « structure binaire » quand il définit la notion de protase qui « est parfois employée en syntaxe, où elle sert à désigner le premier élément d'une structure binaire⁴ ».

La structure en question est une unité linguistique qui entretient des rapports de convergence et de divergence avec la phrase complexe. Elles partagent les caractéristiques suivantes :

- Elles sont constituées de plus d'un prédicat ;
- Elles relient au moins deux propositions prédicatives selon des règles syntaxiques et sémantiques ;
- Elles expriment un message autre que celui véhiculé par l'un de leur constituant prédicatif ;
- L'expression d'un nouveau message est le produit d'une liaison spécifique entre les propositions ;
- La liaison entre les constituants prédicatifs est assurée par un prédicat de second ordre explicite ou implicite.

Sur le plan sémantique, la phrase complexe se caractérise par l'expression explicite de la cause et de la finalité, alors que cette expression est implicite pour la structure binaire car elle traduit à l'origine un autre message, comme c'est le cas de la forme hypothétique qui exprime la condition.

La reprise de la structure binaire se justifie par au moins trois raisons :

Les ouvrages grammaticaux arabes portent à croire que l'expression de la causalité ou de la finalité peut être véhiculée par des formes d'expressions autres que la forme de complément circonstanciel de but ou de cause, connue dans la grammaire arabe sous le nom « *mafful lahu* », *complément pour lui*. Dans les ouvrages linguistiques arabes contemporains, on trouve également des indices qui renforcent cette hypothèse. M. S. Charif a essayé dans sa thèse de rapprocher des formes linguistiques diverses exprimant la condition. Il se demande : « pourquoi la condition se mélange-t-elle avec l'explication, « *at-Taʿlīl* », et quelle énigme que le « *fa* » causal les exprime [toutes les deux] ? »⁵. De plus, il a attiré l'attention sur la possibilité de passer d'une structure à l'autre, comme par exemple de la condition au complément circonstanciel de but ou de cause⁶.

Les analyses grammaticales arabes fournissent également des remarques explicites relatives à l'expression causale lorsque la liaison entre deux phrases s'établit à l'aide du « *fa* » et du « *ʔan* », sous-entendu qui le suit. Ces indices figurent, plus particulièrement, dans le chapitre « *Naṣb al fiʿli l muḍāriʿi* », *la mise à l'accusatif du verbe inaccompli*. Les positions de ce type d'expression sont celles où le « *fa* » figure comme « réponse à sept formes d'expression qui sont : l'impératif, l'impératif négatif, l'interrogation, la négation, l'optatif, l'invocation et *al-ʿard* »⁷. Ces formes d'expression sont toutes composées au moins de deux propositions qui sont en relation symétrique. La première constitue la protase et la seconde l'apodose, « par exemple, dans un schéma phrastique de type proposition hypothétique + proposition principale (ex. *Si Gordon était musicien, il serait claveciniste*), la subordonnée en *si*, qui pose la condition, constitue la protase ; la principale, qui énonce la conséquence de cette condition, constitue quant à elle l'apodose »⁸. La relation entre ces deux constituants se réalise aussi bien à l'aide d'un élément linguistiquement explicite qu'à l'aide de l'inférence.

Nous porterons un intérêt particulier au problème de la connexion dans ce type de structure, à la lumière de la notion de prédication de second ordre.

2. Statut de la prédication de second ordre

Il convient de partir dans notre analyse d'une remarque basée sur la restructuration d'une forme d'expression : une restructuration qui met en évidence le rapport entre la structure de la phrase complexe et celle de la structure binaire. Dans « *Jaʿru kitāb Sibawaihi* », (explication du livre de Sibawaihi), As-Sirāfi restructure la phrase complexe comportant un complément circonstanciel de but ou de cause par une structure binaire exprimant la condition : « *ʔabū Saʿīd a dit : Sache que le déverbal fonctionnant comme complément circonstanciel de but ou de cause n'est que la cause produisant ce qui la suit. C'est une réponse à une question posée par quelqu'un : pourquoi tu as fait telle*

ou telle chose ? La réponse est : pour telle ou telle raison (...), comme c'est le cas d'une personne qui a demandé à une autre :

(1) لم خرجت من منزلك؟
= *Lima ḫaraṣta min manzilika ? = litt : pourquoi es sorti (tu) de maison ta*
= *pourquoi es-tu sorti de ta maison ?*

Elle a répondu :

(2) لا ابتغاء رزق الله
= *libtiyā?i rizqi l Lāhi = litt : (en vue, dans le but) de le don du Dieu*
= *pour demander le don du Dieu.*

Ou une autre personne qui a demandé à quelqu'un :

(3) لم تركت السوق؟
= *Lima tarakta ssūqa = litt : pourquoi as quitté (tu) le marché ?*
= *pourquoi as-tu quitté le marché ?*

Celui-ci a répondu :

(4) للخوف من زيد ولحذار الشرّ
= *Lilḫawfi min Zajdin wa liḥaḍāri ffarri*
= *litt : pour peur de Zeid et pour prudence le mal*
= *par peur de Zeid et pour éviter le mal.*

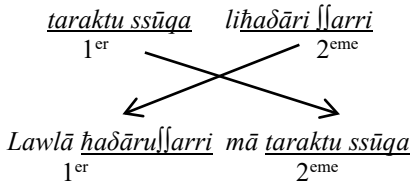
Certains grammairiens sous-tendent ce fait linguistique par « lawlā » / « si ce n'était pas » et le sens est :

(5) لولا حذار الشرّ ما تركت السوق
= *Lawlā ḥaḍāru ffarri mā taraktu ssūqa*
= *litt : si ce n'était pas prudence du mal ne as quitté le marché*
= *si ce n'était pas par précaution, je n'aurais pas quitté le marché ;*

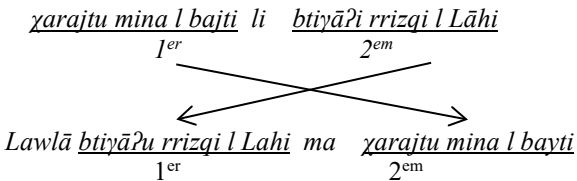
(6) ولولا ابتغاء رزق الله ما خرجت من البيت
= *Wa lawlā btiyā?u rizqi l Lahi mā ḫaraṣtu mina l bajti*
= *litt : et si ce n'était pas (en vue, dans le but) du don de Dieu ne ai sortis de la maison*
= *Et si ce n'était pas la recherche du don de Dieu, je ne serais pas sorti de la maison⁹*

Remarquons, d'abord, que l'exemple 2 exprime le but et que le 3 exprime la cause. L'interprète de Sibawayh a restructuré les deux constructions par la forme de la structure binaire qui exprime la condition et qui commence par « lawlā », *si ce n'était pas*. C'est une locution composée de « law », qui exprime l'irréel du passé¹⁰, équivalent de « si », et « lā », équivalent de « ne » en français. La locution exprime dans la phrase où elle figure l'état d'inexistence du contenu du prédicat qui la suit. Un contenu qui

implique l'inexistence du prédicat de la subordonnée : « mā taraktu ssūqa », *je n'aurais pas quitté le marché* et « mā ʧaraʃtu mina l bajti », *je ne serais pas sorti de la maison*. Nous constatons ainsi l'inversion des positions des constituants des phrases complexes ; le prédicat de la principale devient le prédicat de la subordonnée dans la phrase exprimant la condition, comme nous le voyons dans ces schémas :



Et aussi :



Cette inversion est soumise à deux opérations dont l’une est mentale et l’autre est linguistique. Mentalement, les prédicats de la principale « taraka », *quitter* et « ʧaraʃa », *sortir*, sont théoriquement conçus indépendamment des prédicats de la subordonnée « ḥadār », *éviter* et « ibtiyāʔ », *rechercher*. La liaison entre chaque paire de ces prédicats de la principale et de la subordonnée est de la nature d’un prédicat de second ordre. C’est cette liaison qui produit le sens qu’il soit causal, final ou autre, comme la condition. Dans tous les cas de figure, nous sommes en présence d’une matrice qui génère différentes formes d’expression.

3. La structure conceptuelle

Ibn Sarrāʓ présente avec clarté le rôle de la connexion dans la création de la structure binaire, structure constituée à l’origine de deux phrases séparées, indépendantes. C’est grâce à un type de connexion que se produit cette structure. Ce grammairien nous fournit comme exemple le cas de l’expression de la condition qui résulte de la « liaison entre une phrase et une autre comme lorsque tu dis :

إن يقم زيد يقعد عمرو (7)

= *ʔin jaqum Zeidun jaqʕud ʕamru* = litt: *si se lève Zeid s'assoit Amrou = Si Zeid se lève Amrou s'assoit.*

Et à l'origine, on a :

(8) يقوم زيد؛ يقعد عمرو

= *jaqumu Zeidun ; jaqʕudu ʕamru*

= litt: *se lève Zeid ; s'assoit Amrou = Zeid se lève, Amrou s'assoit.*

« *jaqumu Zeidun* », *Zeid se lève*, n'est pas donc relié à « *jaqʕudu ʕamru* », *Amrou s'assoit* et n'en fait pas partie. Mais, quand le « *ʔin* », *si*, intervient, les deux phrases se transforment en une protase et une apodose¹¹ ».

Remarquons que la particule est au cœur de ce comportement syntactico-sémantique. Elle joue un rôle principal dans le passage de la prédication primaire, qui caractérise chacune de ces deux phrases d'origine, à la prédication de second ordre. En effet, le rôle de « *ʔin* », *si*, est la liaison entre deux constituants phrastiques qui sont en relation symétrique. À la lumière de cette analyse, nous pouvons schématiser la structure binaire comme suit :

Prédicat (argument1, argument2,...) \longleftrightarrow Prédicat (argument1, argument2, ...).

Cette structure est, pour nous, abstraite, car elle peut englober les différentes formes réalisées, que les relations soient codées ou inférées. Nous focalisons notre étude sur leur potentialité d'exprimer en second plan des sens causaux ou finaux. Nous commençons par étudier la construction autour de « *fa* », d'après les ouvrages lexicologiques et grammaticaux arabes.

3.1. La liaison à l'aide de « *fa* »

La particule « *fa* » se caractérise sémantiquement par sa polysémie.

3.1.1. Le statut de « *fa* » chez ibn Manḏūr¹²

Le « *fa* », d'après ibn Manḏūr, est une particule de coordination. Elle figure en trois positions : la première représente la liaison entre deux substantifs ou leurs équivalents. Dans ce cas, elle exprime « l'ordonnance et la succession avec association, comme lorsque vous dites :

(9) ضَرَبْتُ زَيْدًا فَعَمْرًا

= *darabtu Zajdan fa ʕamran* = litt : *ai frappé (je) Zeid et Amr*
= *j'ai frappé Zeid et/ensuite Amr*¹³. »

Cette position n'est pas pertinente pour notre propos, puisqu'elle représente un cas d'expansion nominale.

En deuxième position le « fa » relie deux phrases dont la seconde traduit un effet résultant d'une première exprimant une cause. Ibn Manḏūr dit : « ce qui le précède est la cause de ce qui le suit, et il s'emploie pour exprimer l'ordonnance et la succession sans association, comme lorsqu'on dit :

(10) ضَرَبَهُ فَبَكَى

= *Darabahu fa bakā* = litt : *a frappé (il) lui. Donc, a pleuré (il)*
= *Il l'a frappé. Donc, il a pleuré ;*

(11) ضَرَبَهُ فَأَوْجَعَهُ

= *Darabahu fa ʔawʔaʔahu* = litt : *a frappé (il) lui. Donc, a fait (il) du mal lui*
= *Il l'a frappé. Donc, il lui a fait mal ;*
frapper est ici une cause des pleurs et du mal¹⁴ »

Le « fa » dans cette position marque syntaxiquement le début d'une nouvelle phrase. Mais le contenu de cette phrase n'est pas indépendant du sens de celle qui la précède. Il résulte de l'action exprimée dans la première. Nous interprétons ainsi le contenu de la première phrase « *daraba* », *a frappé*, comme une cause qui a produit le contenu de la seconde « *awʔaʔa* », *faire mal*. La relation causale est donc le produit d'un rapport logique entre les contenus des deux phrases. Notre lecture est renforcée par l'impossibilité d'inversion de l'ordre des phrases, comme l'illustrent les paraphrases suivantes :

* *bakā faḍarabahu*

* *ʔawjaʔahu faḍarabahu*

Ce comportement est dû au changement des messages, bien que les formes de liaison soient identiques. Cela prouve que la simple succession des phrases et la liaison à l'aide de « fa » ne sont pas des conditions suffisantes pour réaliser une relation causale. Un rapport logique entre les prédicats constituant des deux phrases est nécessaire. Il s'agit d'un rapport de *cause à effet*. Pour mettre en évidence cette condition, nous comparons ces deux phrases :

(12) أَكَلَ حَسَنٌ غَدَاءَهُ فَشَبِعَ

= *ʔakala ḥasan ʔaḍāʔahu faʔabiʔa* = litt: *a mangé Hasan repas son et n'a plus faim (il)*
= *Hasan a pris son repas, donc il n'a plus faim ;*

* شَبِعَ حَسَنٌ فَأَكَلَ غَدَاءَهُ

= * *ʔabiʔa ḥasan fa ʔakala ʔaḍāʔahu* = litt: *n'a plus faim Hasan et a mangé (il) son repas*
= *Hasan n'a plus faim, donc il a pris son repas.*

L'acceptabilité de 12 s'explique par le fait que « ʔakala », *manger* a causé « ʔabiʕa », *ne pas avoir faim*. « ʔabiʕa » est donc une conséquence de « akala ». L'inacceptabilité de l'inversion de l'ordre s'explique par le fait que le verbe « ʔabiʕa » ne peut pas être une cause de « ʔakala ».

La troisième position de « fa » représente les cas de la forme de « aʕ-faʕt », *la condition*, et les formes performatives : « *impératif, impératif négatif, interrogation, négation, souhait, et « ʕarḍ* »¹⁵. Ces formes ont en commun la mise à l'accusatif du verbe de la phrase 2. Ibn Manḏūr dit : « tu mets ce qui suit le « fa » à l'accusatif sous l'effet de « ʔan » sous-entendu dans ces six cas de figure, quand tu dis :

رُزْنِي فَأُحْسِنَ إِلَيْكَ (13)

= Zurnī fa ʔaḥsina ʔilajka = litt : visite (tu) moi et fais (je) de bien à toi
= visite-moi, donc, je ferai du bien à toi ;

la visite n'est pas la cause d'*être hospitalier*, mais tu as voulu dire que cela fait une partie de mes habitudes et que je te fais du bien en tout cas »¹⁶.

Nous constatons que cette description du « fa » par ce lexicologue arabe se focalise sur le rôle syntaxique et son impact sur le sens.

3.1.2. Le statut de « fa » chez certains grammairiens

Les remarques des grammairiens arabes relatives à l'expression causale à l'aide du « fa » sont, de par sa polysémie, éparpillées. Cette particule s'emploie entre autres précédée d'un verbe mis à l'accusatif. Dans ce cas, on la désigne par le terme « fa al-Zazāʔ », *le « fa » de la récompense*. C'est dans ce cas que les grammairiens arabes notent la possibilité d'exprimer la cause.

Toutefois, ce rôle a suscité de nombreuses controverses chez les grammairiens arabes. Ibn ʕaṣfūr al-ʔiḥbīlī, à titre d'exemple, récapitule ces controverses ainsi : « On a avancé, dit-il, la controverse à propos de la désinence du verbe qui suit le « fa » ; pourquoi il se met à l'accusatif ? Est-ce que c'est le rôle de ce « fa » lui-même, comme le dit la théorie d'al-Zarmī, ou c'est l'impact de la divergence [entre la phrase 1 et la phrase 2], comme le dit les koufites, ou encore à l'aide de « ʔan », *que*, sous-entendu comme nous le voyons, ce qui est vrai d'après ce qui est établie »¹⁷. La mise à l'accusatif, pour Ibn ʕaṣfūr, résulte du rôle de « ʔan » sous-entendu après le « fa ». La même explication est adoptée par d'autres grammairiens, comme Ibn Hiḡām¹⁸ et Al-ʔastrabadi. Ce dernier souligne explicitement ce rôle morphosyntaxique en le reliant à l'expression causale. Le besoin d'exprimer un sens causal implique ce comportement en tant que marque morphosyntaxique distinguant cet emploi causal du « fa ». En analysant le rôle

de « إذن », « ڤيڤان », *donc*, Al-ʔastrabadi a recours à la comparaison : « proche de cela en est, dit-il, l'inaccompli figurant après le « fa » qui se trouve dans la réponse à six formes d'expression, comme nous le verrons. En effet, lorsqu'on a voulu souligner que le « fa » sert à l'expression de la cause non à la coordination, on a sous-entendu le « ʔan » dans la position qui la suit afin de nier le mode du présent qui en prive l'expression de la causalité¹⁹ ».

D'après ce grammairien, distinguer le rôle de coordination de l'établissement d'une relation causale à l'aide du « fa » explique la nécessité de sous-entendre le « ʔan ». La coordination comme rôle originaire indique que la seconde phrase qui suit ce « fa » représente une simple succession de parole. Dans ce cas, on n'est pas en présence d'une expression causale. La marque de l'inaccompli indicatif -la voyelle « ʔ », « u »- qui figure dans la terminaison du verbe de la seconde phrase caractérise cette simple succession, comme dans l'exemple suivant :

(14) يزورني حسن فأستقبله

= *jazūrunī ḥasan faʔastāqbiluhu* = *visite moi Hassen puis accueille (je) lui*
= *Hassen me visite et je l'accueille ;*

où la seconde « فأستقبله », « faʔastāqbiluhu », *je l'accueille*, traduit la simple succession temporelle.

Le rôle déclinatoire s'ajoute au rôle d'origine, en se distinguant de celui-ci par le fait qu'il répond à des situations de communication, dont l'expression de la cause. Pour réaliser ce fait linguistique, on laisse le rôle originaire et ses différentes implications morphosyntaxiques de côté, tout en procédant à des faits linguistiques qui produisent d'autres formes caractérisées par la mise à l'accusatif du verbe de la seconde phrase, comme l'illustre l'exemple 13 ci-dessus. Cette marque déclinatoire signale donc que la phrase qui suit ce « fa » est en rapport causal avec celle qui la précède. Cette caractéristique est explicitée par Al-ʔastrabadi qui dit : « On a transformé la désinence du verbe qui suit le « fa » causal du mode de l'inaccompli indicatif au mode de l'inaccompli accusatif pour signaler que ce « fa » exprime la cause »²⁰.

À partir de notre analyse, nous retenons les remarques suivantes :

- Le « fa » relie deux constituants prédicatifs pour construire une « structure binaire » ;
- La phrase 2 se caractérise par une forme verbale, le verbe prédicat prend la marque de l'accusatif ;
- Le locuteur est le responsable de la création de la construction dont le « fa » est le relateur causal ;
- Le « fa » dans ce rôle ressemble à certaines prépositions ayant un rôle prédicatif de second ordre, comme le « lām », *pour*, le « kaj », *pour*, et plus particulièrement le « ḥattā », *jusqu'à*, dans ce sens qu'ils sont toutes suivies d'un verbe mis à l'accusatif.

Ces prépositions ont en commun le rôle de « ?an » sous-entendu qui explique ce cas. Cependant, ce « fa » se distingue des autres prépositions causales et finales, syntaxiquement, par les caractéristiques suivantes :

- La phrase 2 qui le suit ne constitue pas un complément circonstanciel de but ou de cause ;
- On n'est pas en présence du cas de non-coréférence entre le sujet de la phrase 1 et celui de la phrase 2 ;
- On est en présence de différentes formes d'expressions dont le sens causal ou final constitue un sens second par rapport à un sens premier traduit par l'une de ces formes.

3.2. L'expression de la causalité sous la forme de condition

L'expression de la condition a connu un grand intérêt dans la grammaire et les études linguistiques arabes. Des chapitres entiers ont été consacrés à son analyse syntaxique et sémantique. Ces études sont faites, entre autres, à l'occasion de la description des prépositions, des adverbes et des noms qui figurent en position frontale de cette structure.

Cependant, nous n'abordons pas tous les problèmes relatifs à cette expression²¹. Nous nous contentons de déceler les mécanismes de l'expression de la cause dans des formes connues comme étant propres à exprimer la condition. Notre étude ne prétend pas également à l'exhaustivité ; elle se limite à la structure type.

3.2.1. Le codage

La liaison entre la phrase de « la condition » et celle de « la réponse » se réalise à l'aide de l'un des connecteurs de condition qui peut être une préposition, un nom, ou une locution. Al-Mubarrad a cité ces connecteurs lors de son analyse de la notion d'« al-3azā? », *la récompense*. Il dit : « parmi les opérateurs (d'« al-3azā? ») nous trouvons des adverbes : « أين », « ?ajna », *où* ; « متى », « matā », *quand* ; « أينى », « ?annā », *partout où, de quelque manière que* ; et حيثما, « ?ajθumā », *partout où, où que* ; des noms : « من », « man » ; *quelqu'un, quiconque, qui*, « ما », « mā », *que*, « أينى » « ?ajju », *qui, quiconque*, « مهما », « mahmā », *quoique, bien que, même si* ; des prépositions employées pour un sens[déterminé] : إن, « ?in », *si* ; إذما, « ?iðmā », *lorsque, au moment où*²² ».

Cependant, al-Mubarrad a mis l'accent sur le fait que « ?in », *si*, est l'hyperonyme de tous les autres connecteurs. « A l'origine, dit-il, la préposition propre à l'expression d'« al-mu3āzāt », *la récompense* est le « ?in », *si* »²³.

La structure binaire exprimant la condition est composée de deux phrases reliées par un connecteur. La première phrase est appelée « جملة الشرط », *protase*, et la seconde « جملة جواب الشرط », *apodose*.

Les verbes de ces phrases portent, morphologiquement, la marque de l'apocopé. Une marque qui résulte de l'impact de la connexion entre les deux phrases, pouvant être explicitée à l'aide d'un connecteur ou rester implicite. La marque du verbe de la phrase protase est l'effet de « ηin », *si*, alors que celle du verbe de l'apodose résulte de l'effet du connecteur et de la liaison à la protase. Al-Mubarrad dit : « si vous dites :

(15) إِنَّ تَأْتِيَنِي آتِكَ

= ηin ta η tinī η ātika = litt : *si viens (tu) moi viens (je) toi*
= *Si tu viens chez moi, je viendrai chez toi;*

« ta η tinī », *tu viens chez moi* est à l'apocopé sous l'impact de « ηin », *si*; et « η ātika », *je viendrai chez toi* est également à l'apocopé par le « ηin » et « ta η tinī », *tu viens chez moi, à la fois*²⁴ ».

Les arguments des phrases protase et apodose jouent un rôle syntaxique dans la cohérence de la structure binaire, aussi bien dans le cas de la coréférence de l'argument N₀ que dans le cas de la non-coréférence. Le premier cas s'illustre par l'exemple (16) :

(16) إِنَّ تَعْمَلُ تَنْلُ

= ηin ta η mal tanal = litt : *si travailleras (tu) gagneras (tu) = si tu travailles tu gagnes.*

Le N₀ dans (16), constitue un élément assurant l'unicité des deux constituants prédictifs grâce à l'intransitivité de leurs prédicats. Dans le second cas, la non-coréférence, les prédicats se caractérisent par leur transitivité, comme le montre l'exemple (15) ci-dessus dans lequel nous sommes devant une inversion des fonctions des arguments N₀ et N₁ entre la protase et l'apodose. En effet, le sujet dans la première devient un complément d'objet dans la seconde, et le complément dans la protase devient sujet dans l'apodose. C'est cette inversion qui établit l'équilibre entre les deux constituants prédictifs et la cohérence syntaxique qui est soutenue par le lien sémantique.

3.2.2. La liaison sémantique

Remarquons, tout d'abord, que l'expression de la condition représente le produit de la liaison entre deux constituants prédictifs ayant chacun un sens premier qui n'a rien à voir avec le sens qui résulte de cette liaison. Cette expression est donc hiérarchiquement seconde par rapport au sens traduit par chacun de ses constituants. La notion de condition ne se perçoit que comme résultat d'une relation, en tant qu'« état,

situation, fait dont l'existence est indispensable pour qu'un autre état, situation, un autre fait existe »²⁵. La réalisation du contenu de l'apodose est conditionnée par la réalisation de la protase. Cet état d'interdépendance est manifeste dans la définition de la condition que donne Al-Mubarrad : « le sens de la condition est qu'une chose aura lieu à cause de la réalisation d'une autre chose »²⁶. Ce sens est nouveau dans la structure de la condition. Il résulte de la connexion soit à l'aide d'un élément linguistique explicite soit par le biais d'une relation dépourvue de cet élément ; sans quoi, il n'y aurait pas de notion de condition.

Cette relation d'interdépendance nous intéresse du point de vue de son rapport avec celles de la cause ou de la finalité. La causalité est à la base de toute phrase exprimant celle-ci ou celle-là. C'est l'idée qu'on trouve chez Ibn al- ħāzib qui dit : « l'auteur du livre (al-Kitāb) (Sibawih) dit : à chaque fois qu'un complément circonstanciel de but ou de cause figure, l'accomplissement de l'action est à l'origine. Si vous dites :

(17) ضربته تأديبا

= *darabtuhu taʔdiban* = litt : *ai frappé (je) lui instruction*
= *Je l'ai frappé pour l'instruire ;*

l'instruction est à l'origine de [l'action de] frapper²⁷ ».

Bien que cet exemple exprime le but de l'action, « frapper », Ibn al-ħāzib l'interprète comme comportant une cause qui a incité à réaliser l'action qui figure dans la principale. L'interprétation est justifiée logiquement par ce grammairien lui-même comme suit : « comment *frapper* est la cause d'une chose, et cette chose est en même temps sa cause, alors qu'on est certain que *frapper* est la cause d'*instruire* ? La réponse est que *frapper* a deux perspectives : l'une le saisit en tant qu'une cause et la seconde en le prenant comme conséquence. En effet, du point de vue de sa rationalité, sa détermination et son bienfait, *instruire* est la cause de *frapper*, alors que compte tenu de son existence, il est la conséquence. La perspective selon laquelle instruire est une cause n'est donc pas celle selon laquelle il est une conséquence. La contradiction n'est que dans le cas où *instruire* est une cause et une conséquence de la même chose selon une seule perspective. Chaque acte est donc une cause de l'existence de quelque chose. En effet, l'intelligibilité de cette chose est ainsi la raison de se lancer dans un acte, comme vous dites :

(18) أسلم تدخل الجنة

= *ʔaslim tadḫuli l ʔannata* = litt : *convertis (tu) entre (tu) le paradis*
= *convertis-toi à l'Islam, alors tu entres au paradis ;*

L'Islam est la cause de l'entrée au paradis, et l'intelligibilité et le bénéfice de l'entrée au paradis est une cause qui incite à se convertir à l'Islam²⁸ ».

L'expression de la cause sous-jacente à la condition est justifiée dans ce rapprochement entre l'hypothèse et la cause fait « par Bernard Comrie qui considère que dans une hypothétique, la relation entre *p* et *q* est de nature causale : « in natural language, conditionals require a stronger link between protasis and apodosis. In most instances this link is *causal*²⁹. The content of the protasis must be interpretable as a cause of the content of the apodosis. We therefore add this as a second requirement in the characterization of conditionals in natural language: one might hypothesize that a causal relation is a conversational implicature, rather than part of meaning of the conditional³⁰ » (1986: 80) ».

Si nous revenons à l'exemple 15, nous pouvons voir à travers l'expression de la condition, un type de rapport causal qui sous-tend la relation de condition. C'est que l'action 2, « *ʔātika* », *je viendrai chez toi*, ne se produit que par la réalisation de l'action 1, « *taʔtinī* », *tu viens chez moi*. L'action 1 est donc une sorte de cause et 2 est un effet. Cependant, vu qu'une relation causale proprement dite ne peut être établie que dans le cas où les contenus ont eu lieu, nous pensons que l'exemple en question se prête plutôt à une relation finale, en ce sens que l'action 2 est le but de l'action 1. Cette lecture finale est renforcée par la paraphrase suivante, une construction impérative comportant un complément circonstanciel de but :

إيتني كي آتيتك (15a)

= *ʔitini kaj ʔātijaka* = litt : *viens (tu) à moi pour que viendrais (je) toi*
= *Viens chez moi, pour que je vienne chez toi* ;

Selon cette paraphrase, « la venue » de l'interlocuteur représente un motif pour la réaction du locuteur. Notre analyse est en conformité avec la définition de la condition évoquée par al-Mubarrad.

La structure de la condition, comme nous l'avons vu, obéit à la forme théorique suivante :

[préposition de condition + proposition verbale + proposition verbale]

La connexion est assurée morpho-syntaxiquement par le « *ʔin* », préposition prototypique de l'expression de la condition, et la mise des deux verbes à l'apocopé. Cela est le cas quand la seconde phrase est verbale. Mais, si celle-ci prend la forme nominale la connexion s'affaiblit relativement, faute de connexion morphologique. La langue a recours, dès lors, à la particule « *fa* », *donc*, pour renforcer la liaison. La forme théorique de la structure binaire devient ainsi :

[préposition de condition + proposition verbale + « *fa* » + proposition nominale] ;

L'exemple 19 illustre ce cas :

(19) إِنْ تَأْتِيْ فَلَكَ دِرْهَمٌ

= ?in ta?tinī falaka dirhamun = litt : si viens (tu) moi, donc à toi un dirham
= Si tu viens chez moi, tu auras donc un dirham.

3.2.3. Quelques formes de condition sous-jacentes à l'expression de la cause

- « apodose » nominale

L'apodose peut figurer sous la forme nominale, comme l'illustre l'exemple 20 :

(20) وَإِنْ يَمْسَسْكَ بِخَيْرٍ فَهُوَ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

= Wa ?in jamsaska biḫajrin fahuwa ṣalā kulli faj?in qadīrun³¹

= litt : et si touche (Il) toi avec un bonheur alors Il sur toute chose Omnipotent
= Et s'il fait qu'un bonheur te touche... c'est qu'Il est Omnipotent ;

Cette structure binaire est constituée de deux phrases :

- 1- phrase protase : ?in jamsaska biḫajrin ;
- 2- phrase apodose : huwa ṣalā kulli faj?in qadīrun.

Syntaxiquement, c'est la structure d'« al-ṣazā? », la récompense : « ?in » ... « fa », qui assure la liaison entre les deux phrases. La cohérence est assurée par la coréférence du sujet, « Allah », Dieu, sous-entendu dans la phrase 1, et le pronom « huwa », il, dans la seconde. Cette coréférence indique que nous sommes en présence d'une expression qui n'obéit pas au principe de l'expression de la condition et d'« al-ṣazā? », la récompense, qui par définition implique deux acteurs différents, et donc les sujets ne sont pas coréférents, comme dans les exemples 15.

C'est pourquoi nous interprétons cette structure binaire 20, comme exprimant un rapport causal selon lequel la phrase 2, qu'Il est Omnipotent, explique la réalisation du contenu de la phrase 1, s'Il fait qu'un bonheur te touche. Cette interprétation peut être renforcée par la paraphrase suivante dans laquelle nous insérons le connecteur causal, « li?anna », parce que :

(20a) وَإِنْ يَمْسَسْكَ بِخَيْرٍ فَلَأَنَّهُ عَلَى كُلِّ شَيْءٍ قَدِيرٌ

= Wa ?in jamsaska biḫajrin **fali?annahu** ṣalā kulli faj?in qadīrun

= litt : et si touche (Il) toi avec un bonheur c'est parce qu'il sur toute chose Omnipotent = Et s'Il fait qu'un bonheur te touche, c'est parce qu'Il est Omnipotent ;

- Apodose ayant un verbe défectif

Il s'agit d'un type de phrase qui comporte un verbe défectif, comme dans l'exemple 21 :

(12) (إِنْ تَرَىٰ أَنَا أَقْلَ مِنْكَ مَا لَا وُلْدًا، فَعَسَىٰ رَبِّي أَنْ يُؤْتِيَنِي)

= ?in tarani ?anā ?aqalla minka mālan, wa waladan, fa ṣasā rabbi ?an ju?tijani³²

= litt : *si me vois (tu) moins que toi biens et enfants, se peut (il) Seigneur mon, donne (Il) à moi = Si tu me vois moins pourvu que toi en biens et enfants, il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne de ses biens.*

Cette structure binaire est constituée également de deux phrases :

phrase1 : tarani ʔanā ʔaqalla minka mālan wa waladan;

phrase 2 : ʕasā rabbi ʔan juʔtijanī.

Nous remarquons que la phrase 2 commence par le verbe défectif, ʕasā, qui exprime, selon Ibn Hifām, « le sens d’at-tara33ī » qui correspond en français à « mettre son espoir en »³³. L’espoir dans la phrase 2, *que mon Seigneur, bientôt, me donne de ses biens*, représente une réaction de la part du locuteur envers la position d’une autre personne exprimée dans la phrase 1. La réalisation de cet espoir permet d’établir une sorte d’égalité sociale entre le locuteur et son interlocuteur. Ainsi, nous pouvons considérer l’apodose, en tant que désir, comme une demande qui vise à changer une situation que vit le locuteur. Par conséquent, nous déduisons l’existence d’une relation finale cachée. La relation entre 1 et 2 est susceptible d’être interprétée également comme se basant sur un rapport causal, étant donné que la phrase 1 constitue une cause qui a conduit à éprouver le désir et le recours à Dieu pour demander sa réalisation. Nous paraphrasons ainsi cette structure binaire afin de mettre en évidence le sens final et causal :

- Interprétation finale

Dans l’exemple 21, comme nous l’interprétons, le locuteur compte sur Dieu pour qu’Il lui offre des enfants et des biens afin de changer la position négative de l’interlocuteur. Dans ce cas, il est possible que la phrase 2 se thématise et la phrase 1 occupe sa position, conformément à la structure type de l’expression finale et causale. Le « ʔin » est donc supprimé et remplacé par des connecteurs finaux :

(21a) (كي، لئ) لا تراني أقلّ منك مالا وولدا عسى ربي أن يؤتيني

= ʕasā rabbi ʔan juʔtijanī, (**kaj, liʔa**) lā taranija ʔaqalla minka mālan, wa waladan
 = litt : *se peut (il) Seigneur moi que donne (Il) moi (afin que, pour que) ne vois (tu) moi moins que toi en biens et enfants = Il se peut que mon Seigneur, bientôt, me donne, (afin que, pour que) tu ne me voies pas moins pourvu que toi en biens et enfants*

- Interprétation causale

L’interprétation causale, quant à elle, s’appuie sur le fait que le locuteur justifie sa demande auprès de Dieu par la position négative de son interlocuteur. Le « ʔin » est donc supprimé et remplacé par des connecteurs causaux :

(21b) أتوجه إلى الله، راجيا أن يؤتيني، لأنك تراني أقلّ منك مالا وولدا.

= ʔatawa33ahu ʔila l Lahi, rā3iJan ʔan juʔtijanī liʔannaka taranī ʔaqalla minka mālan,

wa waladan. = litt : *me dirige (je) à Dieu, espérant que donne (Il) à moi, parce que toi vois (tu) moi moins que toi biens et enfants = j'appelle Dieu pour qu'Il me donne, parce que tu me vois moins pourvu que toi en biens et enfants.*

- Apodose ayant un verbe exprimant un acte de parole

Nous nous contentons d'analyser un seul exemple parmi quatre, pour illustrer le rapport causal entre la protase et l'apodose. La structure binaire 22 est caractérisée par le fait que le verbe, *ittabiṣū, suivez* (de l'apodose) est conjugué à l'impératif :

(22) (إن كنتم تحبّون الله فاتّبعوني يُحِبِّكُمْ اللهُ)

= *?in kuntum tuḥibbūna I Laha fattabiṣūnī juḥbibkumu I Lahu*³⁴

= litt : *si avez été (vous) aimez (vous) Dieu, alors suivez (vous) moi aimera vous Dieu = Si vous aimez vraiment Allah, suivez-moi, Allah vous aimera alors.*

L'exemple 22 diffère de 21 par le fait qu'il est hiérarchiquement « complexe » dans la mesure où il est constitué, au premier niveau, d'une protase et d'une apodose, mais celle-ci constitue à son tour, en un deuxième niveau, une structure binaire de type impératif. Cette structure est alors enchâssée dans la structure de l'expression de la condition. Toutefois nous n'étudierons pas la forme de l'expression de l'impératif dans cette contribution³⁵, nous nous limitons au premier niveau, à savoir le rapport entre la protase et l'apodose.

Comme dans l'exemple 20, l'exemple 21 se caractérise syntaxiquement par la coréférence du sujet, la deuxième personne du pluriel « ?antum », *vous*. Sémantiquement, le rapport entre les deux constituants phrastiques est basé sur la notion causale sous-jacente à l'expression de la condition. Les paraphrases nous permettent de manifester cette notion. Nous inversons ainsi l'ordre des phrases 1 et 2 en thématissant la protase au lieu de l'apodose, ce qui implique la suppression de la particule « fa », *alors*, comme suit :

(22a) اتّبعوني إن كنتم تحبّون الله

= *ittabiṣūnī ?in kuntum tuḥibbūna I Laha* = litt : *suivez (vous) moi si avez été (vous) aimez (vous) Dieu = suivez-moi, si vous aimez vraiment Allah*

L'appel aux fidèles à suivre le prophète est donc la conséquence de l'amour supposé pour Dieu. Toutefois cette supposition dans le texte sacré, qui a la valeur de rappel de cet amour aux croyants, les incite donc à suivre leur prophète. L'amour de Dieu paraît ainsi comme une cause qui motive l'action de *suivre*. À la lumière de notre interprétation, nous remplaçons le « ?in » dans 22a par « li?anna », *parce que*, ce qui engendre la suppression de l'auxiliaire « kāna », comme suit :

(22b) *ittabiṣūnī liṭannakum tuḥibbūna l Laha = litt : suivez (vous) moi parce que vous aimez (vous) Dieu = suivez-moi, parce que vous aimez vraiment Allah*

Le « ṭin » peut être remplacé également par « minṭa3li » exprimant la cause :

(22c) *ittabiṣūnī minṭa3li ḥubbikum liLLahi = litt : suivez (vous) moi pour amour (vous) Dieu = suivez-moi, pour votre amour à Allah.*

Conclusion et perspective

Notre analyse de la structure binaire exprimant la condition, comme unification syntactico-sémantique de deux phrases d'origine, s'est appuyée sur le texte fondateur d'al-Mubarrad que nous avons analysé ci-dessus. Elle est corroborée également par la conception de M.S. Charif selon laquelle la condition « n'est pas une simple structure de la langue parmi d'autres, qui figure ou non parfois dans l'emploi, et que la condition ne figure pas seulement sous la structure [ṭin P2, P1], mais elle est aussi :

- une structure abstraite qui se concrétise dans différentes structures, mais dont la structure [ṭin P, P] n'est que sa forme type ;
- une structure susceptible de se substituer sémantiquement à d'autres structures ;
- une structure sur la base de laquelle s'organisent la grammaire et la relation entre les structures pour générer la signification³⁶ ».

La condition ne se limite pas donc au niveau formel qui exprime ses différentes nuances, mais elle est véhiculée par d'autres structures. De plus, il est possible de passer structurellement d'une structure à une autre. En effet, « la grammaire arabe a attiré notre attention sur « la possibilité de passer structurellement du modèle [ṭin] [modèle protase et apodose] et du modèle [impératif et réponse], au modèle avec le « fa » causal et au modèle avec le « li » causal susceptible de remplacer le « fa » [...] »³⁷.

Nous pensons ainsi que nous avons les appuis suffisants pour voir dans la structure de la condition des potentiels d'expression causale ou finale sous-jacente à la notion de condition exprimée au premier niveau sémantique de la structure en question. La structure de la condition n'est qu'une forme sémantique productive de différents sens. Cette structure est basée sur une relation prédicative de second ordre. Une relation qui peut être codée à l'aide d'un élément linguistique explicite, comme le « ṭin », et le moule [« ṭin »... « fa »], comme elle peut être inférée dans le cas de la forme type d'« al-3azāṭ », « la récompense », qui se distingue par les marques de la désinence (l'apocopé) dans les verbes de la phrase 1 et de la phrase 2. Nous pensons que l'application de la notion de prédication de second ordre permet ainsi de restructurer la description d'autres formes de « la structure binaire ». Un tel travail nécessite la description exhaustive d'un corpus assez large.

Bibliographie

En français

- Gross, G., Prandi, M. 2004. *La finalité : fondements conceptuels et genèse linguistique*. Bruxelles : De Boeck – Ducolot.
- Gross, G. 2009. *Sémantique de la cause*. Paris : Peeters Leuven.
- Kaheraui, M. 2006. « Les connecteurs de cause en arabe et en français : li-anna/ parce que, fa-inna/ car, ma-dama/ puisque, in Causalité et contrastivité ». *Étude de corpus, Rivages linguistiques*, p. 147-167.
- Mejri, S. 1999. « Unité lexicale et polylexicalité ». *Linx*, n° 40, p.79-93.
- Mhiri, A. 1973. *Les théories grammaticales d'Ibn Jinni*. Publications de l'Université de Tunis.
- Neveu, F. 2004. *Dictionnaire des Sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Le petit Larousse*, 2002.
- Le petit Robert*, 2013.

En arabe

- ابن عصفور الإشبيلي (٥٩٧-٦٦٩) شرح جمل الزجأجي (الشرح الكبير)، ت. د. صاحب أبو جناح مجلّدان عالم الكتب، ط. ١٩٩٩
- الأسترايادي (رضيّ الدين)، شرح كتاب الكافية في النحو لابن الحاجب، دار الكتب العلميّة، بيروت، لبنان 1979
- السيراقي، شرح كتاب سيبويه، المسمّى تنقيح الألباب في شرح غوامض الكلام، ت. رمضان عبد التّوّاب، الهيئة المصريّة العامّة للكتاب، القاهرة، 1986
- الشريف (محمد صلاح الدين)، 2002، الشرط والإنشاء التّحوي للكون، بحث في الأسس البسيطة المولّدة للأبنيّة والدلالات، في جزأين، صدر عن كلية الآداب والفنون والإنسانيّات، منوبة.
- المبرّد (أبو العباس محمّد بن يزيد)، المقتضب (3 مجلّدات)، ت. حسن حمّد، مراجعة د. إميل يعقوب، ط. 1، دار الكتب العلميّة، بيروت، لبنان 1999

Notes

1. Kouki N., 2014, *La prédication de second ordre : l'expression de la cause et de la finalité en arabe contemporain*, Thèse de doctorat sous la direction de S. Mejri, soutenue le 28/11/2014 à l'université Paris13, manuscrite.
2. Désignée par le terme « phrase double », dans Mhiri A., (1973) : *Les théories grammaticales d'Ibn Jinni* : 370. Le terme « phrase double » est utilisé par A. Mhiri quand il a abordé la question de la particule.
3. Cf. Neveu F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*.
4. *Ibid.*, p. 245.
5. Charif M. S. : *La condition et la création grammaticale du monde*, étude sur les bases simples produisant les structures et les sens = الشرط والإنشاء التّحوي للكون، بحث في الأسس البسيطة المولّدة للأبنيّة = والدلالات، deux tomes en arabe, Université de Tunis, publication de la faculté des lettres, Tunis 2002, p.p.298-299.
6. Cf., *ibid.*, p.271.
7. Ibn Jinnī, al lumaḡ, p.187. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « جواب لأحد سبعة أشياء، وهي الأمر، والتّهي، والاستفهام، والتّهي، والتمنّي، والدّعاء، والعرض ».
8. Neveu F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*, p.p. 245, 246.
9. As-Sirāfi, Jarḡu kitāb Sibawaihi, T.2: p. 255, 256. C'est notre traduction. Le texte d'origine : قال أبو سعيد: اعلم أنّ المصدر المفعول له إمّا هو السبب الذي له يقع ما قبله وهو جواب لقائل قال له لم فعلت كذا؟

فيقول لكذا وكذا، كرجل قال لرجل: لم خرجت من منزلك؟ فقال لا ابتغاء رزق الله أو قال له لم تركت السوق؟ فقال وبعض التحويين بقدره بـ "لولا"، ومعناه: لولا حذار الشر ما تركت السوق ولولا ابتغاء رزق للخوف من زيد ولحذار الشر الله ما خرجت من البيت.

10. Larousse, bilingue arabe français, français arabe, 4909.

11. Ibn as-Sarrāḥ, « al-ʔuṣūl fi nnaḥw », p. 43. C'est notre traduction. Le texte d'origine :

وأما ربطه جملة بجملة فنحو قولك: إن بقم زيد يقعد عمرو. وكان أصل الكلام، يقوم زيد يقعد عمرو، فيقوم زيد، ليس «متصلاً بيقعد عمرو، ولا منه في شيء، فلما دخلت «إن» جعلت إحدى الجملتين سوطاً والأخرى جواباً

12. Lexicologue arabe fondateur de référence.

13. Ibn Manḏūr, *Al-Lisān*. C'est notre traduction. Le texte d'origine :

« على الترتيب والتعقيب مع الإسراك، تقول ضربت زيدا فَعَمَّرًا ».

14. *Ibid.* C'est notre traduction. Le texte d'origine : « أن يكون ما قبلها علة لما بعدها، ويجري على العطف « والتعقيب دون الإسراك، كقوله ضربه فبكي، وضربه فأوجعه، إذا كان الضرب علة البكاء والوجع »

15. *Ibid.*

16. *Ibid.*

17. Jarhu ʔummal az-Zajjāji; p.145. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « قد تقدم الخلاف في « الفعل بعدها بـم انتصب. هل بها نفسها وهو مذهب الجرمي أو بالخلاف وهو مذهب أهل الكوفة أو بإضمار أن وهو مذهبنا، وهو الصحيح على ما استقر »

18. Cf. *Muḥīl-l-labib*, T.1: p. 161.

19. Ar- Radī, T.4: p. 43.

20. *Ibid.*: p. 67.

21. Voir pour plus de détails la thèse de doctorat de M.S. Charif.

22. *Al- Muqtaḍab*, T.1, p. 346. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « فمن عواملها من الظروف: « أين ومي وأنى وحيثما؛ ومن الأسماء من وما وأي ومهما؛ ومن الحروف التي جاءت لمعنى إن وإذما »

23. *Ibid.* C'est notre traduction. Le texte d'origine : « فحرفها (المجازاة) في الأصل إن ».

24. *Ibid.*, p. 349. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « فإذا قلت: إن تأتي آتك، ف "تأتي" مجزومة « بـ «إن» و«تأتي» ».

25. Le Petit Robert.

26. *Ibid.*, p. 346. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « ومعنى الشرط وقوع الشيء لوقوع غيره ».

27. *Al- ʔidāh fi jarhi l mufassil*, T.1 : 325, 326. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « قال « الشيخ رحمه الله: كلما يُذكر مفعولا لأجله فهو علة الإقدام على الفعل، فإذا قلت صرته تاديبا فالتأديب سبب الصرب. »

28. *Ibid*, p. 325-326. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « فإن قلت كيف يكون الصرب سببا لشيء « ونحن نقطع بأن الضرب سبب للتأديب؟ فالجواب أن التأديب له جهتان: هو باعتبار أحدهما سبب وباعتبار الأخرى مسبب، فباعتبار عقليته ومعلوميته وفائدته سبب للضرب، وباعتبار وجوده مسبب للضرب. فالوجه الذي كان به سبب غير الوجه الذي كان به مسبب. وإنما يتناقض أن لو كان سبب مسببا لشيء واحد من وجه واحد. فكل فعل هو سبب لوجود أمر. فإن معقولية ذلك الأمر سبب للإقدام على الفعل، كقولك أسلم تدخل الجنة، فالإسلام سبب لدخول الجنة، ومعقولية دخول الجنة وفائدته سبب للإقدام على الإسلام. »

29. C'est nous qui soulignons.

30. In Mejri, A., p. 90.

31. *Al - ʔanḥām* (les bestiaux), S. 6, V. 17.

32. Coran : *Al-Kahf* (la caverne), S.18, Vs. 39-40.

33. Larousse, 2028 V.

34. *Al-ʔimrān* (la famille d'Imran), S.3, V.31.

35. Nous avons consacré un autre travail pour l'expression de la cause et de la finalité sous-jacente à l'expression de l'impératif (à paraître).

36. Charif, M. S. (2002), p. 270 – 271. C'est notre traduction. Le texte d'origine :

الشرط ليس مجرد بنية من أبنية اللغة تجدها في الاستعمال أحيانا وأحيانا لا نجدها، وأن الشرط ليس البنية [إن ج 2 «

ج1] فقط، بل هي:

بنية مجردة تظهر في أبنية مختلفة لا تمثل البنية [إن ج ج] إلا مظهرها المثالي فقط؛

وبنية صالحة للاستبدال دلاليًا مع أبنية أخرى؛

” وبنية على أساسها ينتظم النحو وتتنظم العلاقة بني البنية لتوليد الدلالة.

37. Ibid. p. 271. C'est notre traduction. Le texte d'origine : « يلفت انتباهنا إلى إمكانية الانتقال البنيوي بني » [منوال الشرط والجواب] والمنوال [طلب وجواب] والمنوال الذي بالفاء السببية والمنوال الذي بلام التعليل [منوال إن] [منوال الشرط والجواب] والمنوال [طلب وجواب] والمنوال الذي بالفاء السببية والمنوال الذي بلام التعليل (القابل لتعويض الفاء بالعطف وأدوات أخرى لها صلة بالشرط ودلالته (إلا الاستثنائية، أو، إلخ...)).